

Compte-rendu Conseil d'Ecole N°1

Ecole élémentaire Pierre BICHET

3 Rue de l'Eglise, 25 500 LES FINS

Date : 15 octobre 2019

Lieu de la réunion : Salle d'honneur de la mairie

Personnes présentes :

Directrice : Mme CRUCET

Monsieur le Maire des FINS : Mr TODESCHINI

Madame l'Adjointe au Maire des FINS, chargée des affaires scolaires : Mme FAIVRE-ROUSSEL

Monsieur le Maire du BELIEU : Mr CUENOT

Madame l'Adjointe au Maire du BELIEU, chargée des affaires scolaires : Mme MAUVAIS

Enseignants : Mme COLARD, Mme RIEME, Mme MAIRE, Mme VOIDEY, Mr CUENOT D., Mme BILLET, Mme MOLLIER, Mme Mercier, Mme Gaspar

Représentants de parents d'élèves :

- Titulaires : Mme BART, Mme CASSARD, Mme HIRSCHY, Mme PITON, Mme BOUQUET/Mme LECHINE, Mme HAEFFELIN, Mme BETTINELLI

Personnes excusées :

Mme Boucard (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Morteau)

Enseignantes : Mme SARRON

Représentant(s) de parents d'élèves :

Membres du RASED : Mr LACROIX et Mme MICHEL

1. Présentation de l'équipe éducative et effectifs de l'école.

RASED (installé à l'école) :

- Mission : aide aux enfants en difficulté.

Mme Chantal MICHEL (Psychologue), Mr Ivan LACROIX (Enseignant spécialisé), Mr Richard CUENOT (Rééducateur).

AVS (Aide Vie Scolaire) 12h/semaine auprès d'un élève en cycle 2 : Mme RUMIANO Maud

Enseignante remplaçante rattachée à l'école : Mme GASPARD Christine

Effectif constaté en septembre 2018 : 214 élèves. (2 déménagements la veille de la rentrée en CP et CE1)

	CP-CE1 A Mme COLARD	CP-CE1 B Mme MAIRE	CE1 Mme RIEME	CE1-CE2 Mme VOIDEY/Mme MERCIER (mardi)	CE2 Mr CUENOT/Mme ROUSSEL (lundi)	CM1 Mme BILLET/Mme DEMEY (jeudi)	CM1-CM2 A Mme CRUCET/Mme SARRON (lundi)	CM1-CM2 B Mme MOLLIER
Nombre d'élèves	26	25	27 26 (rentrée de Toussaint)	26	28	28	28	28

Effectif constaté le 14 octobre : 214 élèves (2 arrivées ce jour en classe de CM1 et de CP)

Seuil d'ouverture de classe : nombre de classes x27. Pour notre école : 8x27 = 216 élèves.

Une rentrée scolaire en 2 temps. Un comptage était prévu le jour de la rentrée mais des départs dont nous n'étions pas informés le jour même de la rentrée n'ont pas permis la possibilité d'une ouverture de classe conditionnelle (pour une année). L'effectif qui était encore de 218 élèves le vendredi 30 août est redescendu à 215 le jour de la rentrée. L'inspectrice de L'Education Nationale, Mme Boucard, s'est déplacée pour effectuer un comptage le matin de la rentrée mais les effectifs n'étaient pas suffisants.

2. Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont dédiés aux fondamentaux (lecture et mathématiques) : ateliers de lecture qui visent à développer le goût de lire, elles permettront aux élèves de mieux connaître les livres, de les engager dans la lecture de textes longs, d'échanger sur les lectures, de lire à voix haute et de travailler la fluence.

Ces APC sont proposées sur le temps de midi de 11h30 à 12h du lundi au jeudi. Selon les besoins, les APC peuvent être proposées à un petit groupe d'élèves de besoins (avec des difficultés scolaires avérées) ou à l'ensemble des élèves de la classe de façon échelonnée. Il s'agit d'une proposition, les familles sont en droit de refuser les APC.

3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Elections réalisées uniquement avec le vote par correspondance.

Dépouillement fait avec les représentants de parents d'élèves à 11H30. Personnes présentes au dépouillement : Mme Piton L. (Parent), Mme Hirschy D. (Parent) et Mme Crucet (Directrice, Présidente du bureau de vote).

Nombre de votants qui se sont déplacés aux urnes :

	Résultats bruts (2018)	Résultats bruts (2019)
Nombre d'inscrits	321	327
Nombre de votants	162	184
Nombre de votes blancs ou nuls	17	21
Nombre de suffrages exprimés	145	205
Taux de participation	50.47%	62.69%
Nombre de sièges à pourvoir	8	8

Représentants de parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2019 -2020 :

TITULAIRES	SUPPLEANT
DA CRUZ José	LECHINE Marie
HIRSCHY Dorothee	
BOUQUET Laetitia	
PITON Lidwine	
BART Laëtitia	
BETTINELLI Aline	
HAEFFELIN Aurélie	
CASSARD Elodie	

Acceptez-vous que nous transmettions vos boites mails aux parents d'élèves afin qu'ils puissent vous contacter si besoin ? Oui répondu par tous

4. Lecture et vote du règlement intérieur.

Le projet du nouveau règlement intérieur a été diffusé aux personnes invitées pour lecture avant le conseil. Il n'y a pas eu de modification apportée. En accord avec les personnes présentes, la relecture n'a pas été faite.

Il est décidé de procéder au vote à main levée.

POUR : à l'unanimité : 19	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
---	-------------------	-----------------------

Le règlement intérieur 2019-2020 est adopté à l'unanimité. (Cf. feuilles annexes)

Le règlement intérieur sera affiché à l'école, apparaîtra sur le blog de l'association «Les Grands Bichet» et sera transmis en version papier aux familles qui en feront la demande à la directrice. Les parents recevront, via le cahier de liaison, un mot à signer, attestant la lecture du présent règlement.

5. Sécurité.

Exercices incendie (Commun avec la maternelle : même bâtiment)	Mardi 15/10/19 Evacuation en ?min ? Reporté à l'école du Haut en raison d'un spectacle prévu en maternelle Evacuation en moins d'une minute Ecole du Bas
	S'éloigner des fenêtres, se mettre au sol, sous les tables dans le silence, fermer à clefs et bloquer la porte de classe. Objectif : rester le plus silencieux possible le plus longtemps possible (environ 30min)

<p>Exercices PPMS « Intrusion- Attentat » : confinement dans les classes</p>	<p>Signalement : coups de sifflet.</p> <p>Cet exercice sera académique, la semaine du 4 au 8 novembre. Exercice en situation réelle.</p> <p>Rappel du conseil d'école n°1 de l'année dernière :</p> <p>« Réflexion : Par SMS (peu judicieux, portables en silencieux, manque de réseau...), il existe d'autres moyens (sorte de bip, alarme avec sonorités différentes entre incendie et intrusion...)</p> <p>Portes du bâtiment de l'école du bas : toujours ouvertes car appartements en location (pas de sécurité concernant l'intrusion de personnes étrangères). »</p>
---	---

6. Les activités culturelles et sportives.

	ACTIVITE(s)	CLASSE(S)	DATES
Activités/Projets	Natation	CP-CE1 A et B/CE1/CE1-CE2	Début le 9/09 jusqu'au 14 novembre
	Ecole et cinéma	Cycle 3	Cf. tableau suivant
	Jeunesse Musicale de France (JMF)	Cycles 2 et 3	
	Cross du collège	CM1-CM2 A et B	Jeudi 17 octobre PM
	Spectacle Côté Cour	Cycle 2 + CM1-CM2 A	«L'histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler » à Villers-le-lac le 18/02/20
	Spectacle Côté Cour	Cycle 3 + CE2	«10 :10 » au théâtre de Morteau le 14/05/20
	Ecole et Cinéma	Cycle 3 + CE2	« L'homme qui plantait des arbres » 16/01/20 « Ma vie de courgette » 02/04/20 « Shaun le mouton » 12/05/20 « Aniki bobo » 11/06/20
	Jeunesse Musicale de France	Cycle 2 Cycle 3 + CE2	« Duologie » 9/01/20 « Shinéar de la Chine aux Balkans » 12/12/19
	Exposition	Cycle 3 (cm1 et cm2)	« Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » 23/06/20

Information parents : difficultés de transport.

→ La RDTD à Morteau, nous propose uniquement des bus 59 places. Ce n'est pas suffisant avec le nombre d'accompagnateurs nécessaires et nos classes à effectifs élevés. Il manque souvent une seule place dans le bus, mais nous n'avons pas le droit d'être debout dans le bus, hors agglomération. Prendre un deuxième bus serait un coût financier non négligeable.

Voici une solution pour que les enfants puissent continuer à bénéficier de ces activités pédagogiques sans surcoût de transport : Ayant des classes de 28 élèves en moyenne (en cycle 3), nous avons besoin (dès 2 classes), qu'un parent accompagnateur se rende, avec son enfant, et avec ses propres moyens, au spectacle proposé (il faudra signer une décharge, prendre et déposer l'enfant à l'école, selon les horaires donnés par l'enseignant).

→ Discussion autour d'une autre solution : prendre une autre compagnie de bus et la mairie assure que la mairie peut régler la facture. Inconvénient : coût souvent supplémentaire.

- **Ecole et cinéma** (cf. tableau page précédente)

Objectif : Dispositif National mis en œuvre en 1994 pour promouvoir la culture cinématographique. Les films sont choisis par une commission nationale puis proposés aux écoles.

Site internet pour découvrir les bandes annonces des films : <http://www.centre-image.org/ecole-au-cinema>

- **Jeunesse Musicale de France** (Cf. tableau page précédente)

Objectif : Favoriser l'accès du plus grand nombre d'enfants à la musique.

Pour de plus amples informations : une brochure JMF est à télécharger sur internet.

7. Bilan financier de la Coopérative Scolaire (2018-2019)

Au 31/08/2019 : le solde de la Coopérative scolaire est de 2963,47 euros au 31/08/2019.

Bénéfice 2018 des photos de classe : 430,60 euros

Bénéfice 2018 de la vente de noix : 1438,12 euros

La vente de noix est renouvelée vers le même producteur, même prix.

La Coopérative scolaire demandée à la rentrée, le bénéfice des photos de classe ainsi que la vente de noix permettent de financer les projets pédagogiques tels que « Côté cour », « JMF », abonnements, renouvellement des romans, albums de jeunesse, sorties pédagogiques sportives et culturelles diverses faisant parties d'un projet pédagogique.

Le financement des trajets pour ces différentes sorties pédagogiques citées ci-dessous est en partie financé par la mairie. (Natation, Cross, Ecole et cinéma, JMF, Côté cour..., hors sorties au Gardot)

8. Travaux

Salle 5 classe de Mme Rième : demande d'installation d'un néon dans le fond de la classe + VPI

Salle 1 classe de Mme Maire : demande d'installation d'un VPI ou vidéoprojecteur à accrocher au plafond

Salle 9 classe de Mme Billet : installer 1 néon au-dessus du tableau blanc + régler des tables

Salle 8 classe de Mme Crucet : changer néons au-dessus du tableau blanc

Salle 4 classe de Mme Colard : porte-manteaux. -> Installation probable pendant les vacances de la Toussaint.

Salle 3 classe de Mme Voidey : demande d'installation d'un Vidéoprojecteur

Ecole Bas et Haut : installation de pharmacie pour les PAI. -> Installation imminente.

Salle Bibliothèque : projet de cette année : « rajeunir » la bibliothèque en installant un logiciel pour emprunter les livres (à cet effet, nous aurons besoin de l'aide précieuse de parents), supprimer les livres, magazines vétustes et renouveler le stock de romans, albums de jeunesse. De plus, il faut faire du tri niveau matériel (enlever un bahut, les stocks de vieux livres dont l'école se sépare, une table bancale présente dans la bibliothèque et dont nous n'avons pas l'utilité). Il faudrait aussi enlever les tables « hexagonales » pour qu'il y ait plus de place pour circuler. Serait-il possible de réaliser des étagères sur le seul mur vide afin de ranger les magazines ?

- ➔ La mairie propose de donner les livres mis de côté à Emmaüs et les plus vétustes aux Fins Papiers. Concernant les tables, la mairie assure qu'il est possible de mettre deux tables plus étroites à la place des tables hexagonales. Il serait possible de fabriquer deux caissons supplémentaires en bois sur roulette.

A propos du logiciel de prêt, Mme Haeffelin propose de prendre les livres à la maison pour mettre le code barre, le code couleur et couvrir les livres. Il faut donc trouver des équipes de parents pour préparer ce nouveau système de prêt.

Local à skis : nous avons besoin de racks à skis (une trentaine de skis neufs vont y être stockés dès les vacances de la Toussaint). Est-ce que ces racks à skis pourraient être créés ; par les employés communaux ? des parents d'élèves ? Le lycée Toussaint l'Ouverture a 1 délai trop grand. (cf. photos)

- ➔ M. Da Cruz se propose de les réaliser. Coût approximatif : 80 euros de matériaux. Merci aux parents qui sont venus entretenir les skis le samedi 5 octobre dernier.

Faire de la place dans le Hall de l'école du Haut ainsi que dans le local à skis : pouvons-nous vendre les anciennes tables en bois (proposer aux familles), qui n'ont plus aucune utilité, au profit de projets pédagogiques (10 euros la table) ?

- ➔ Les vieilles tables en bois à vendre (préau de l'école du haut et local à ski), le maire propose que l'association des Grands Bichet gère cette vente aux parents. Les enseignants proposent de s'en occuper avec un gain versé à la coopérative scolaire. Proposition de mettre un mot sur le blog.

Remerciements à la commune pour les limites jaunes tracées dans la cour.

9. Questions diverses.

- ➔ « Un projet (type spectacle), pour présentation par les élèves, est-il prévu cette année ? »

Réponse : Actuellement, aucun projet de ce type n'est programmé.

Date du prochain conseil d'école : le mardi 4 février 2020 à 18 h 00

Fin du conseil d'école à 19 h 15

La secrétaire :

Mme COLARD D.

La Présidente :

Mme CRUCET A.